



Recommandations pour la promotion de la santé psychique au niveau des structures cantonales et de l'environnement

Au niveau cantonal et communal, il est possible de concevoir de manière déterminante des mesures de promotion de la santé qui influencent et favorisent les structures et les conditions de vie des personnes en fuite.

Lors de l'aménagement de l'environnement social et matériel, l'objectif premier est de créer autant de normalité que possible. Il est essentiel d'écouter les réfugié-e-s et leurs besoins, de les considérer comme des personnes autonomes et, dans ce sens, de les impliquer autant que possible (participation). Les personnes en fuite ne sont pas (seulement) des victimes, elles ont des ressources et des capacités qu'elles souhaitent mettre à profit. **Ceci vaut pour toutes les personnes réfugiées.**

Au niveau des autorités et des services spécialisés, il est recommandé de :

a) Créer une task force

Tous les acteurs concernés devraient être intégrés dans une task force, à savoir : les services spécialisés dans le domaine de l'asile et de l'intégration, les services cantonaux de promotion de la santé, les services sociaux cantonaux et communaux, le service du médecin cantonal, le Careteam / la psychiatrie d'urgence, les services psychiatriques, les services spécialisés pour les victimes de traumatismes, de la guerre et de la torture, le département de la formation et les ONG (Caritas, EPER, CRS, réseaux dans le domaine de l'asile, etc.) ainsi que les Églises nationales.

b) Créer un poste de coordination et un poste d'orientation

La coordination et la mise en réseau des acteurs facilitent une orientation efficace des personnes ayant fui leur pays.

- Un service de coordination peut aider les institutions et les professionnel-le-s à conclure des accords de collaboration.
- La mise en place de canaux d'informations spécifiques aux groupes cibles peut également faire partie des tâches de ce service (y compris l'implication de pairs ou des communautés concernées).

L'implication de professionnel-le-s est importante pour rediriger rapidement les réfugié-e-s vers le service spécialisé approprié en fonction de leurs différents besoins (par ex. des douleurs peuvent être d'origine psychosomatique, mais aussi avoir des causes mettant la vie en danger).

Au niveau des offres destinées aux personnes réfugiées, l'accent est mis sur les points suivants :

c) Créer des structures favorables dans tous les domaines de la vie des réfugié-e-s

La santé psychique dépend de nombreux facteurs. Ainsi, il est prouvé que l'hébergement, la possibilité de travailler, l'accès à l'école, la participation des personnes réfugiées et la culture d'accueil contribuent largement à une stabilisation de la santé psychique.

Il convient de faire preuve de vigilance vis-à-vis de la situation de toute personne réfugiée, et ce, quel que soit le pays d'origine.

d) Mettre en œuvre des mesures de sensibilisation et de renforcement de la santé psychique

Les recommandations en matière de promotion de la santé psychique, telles que les "10 pas pour la santé psychique", sont également valables pour les personnes en fuite. Des informations sur les réactions naturelles de stress liées à la fuite et des conseils pour y faire face sont également nécessaires.

e) Développer et mettre en place des offres de soins à bas seuil

- Encourager les services spécialisés à partager activement avec d'autres services cantonaux les outils d'urgence existants ou nouvellement développés pour l'entraide.
- Proposer des offres de groupe avec psychoéducation et exercices de stabilisation.
- Mettre en place des consultations dans la langue maternelle et faisant preuve de sensibilité culturelle. A cet effet, il est possible de faire appel à des conseillers/ères de langue maternelle et issu-e-s du contexte culturel correspondant, dans le but de renforcer et de stabiliser les personnes en fuite (p. ex. [projet ComPaxion](#) : consultation psychosociale de personnes en fuite pour des personnes en fuite).

Toutes ces mesures nécessitent des ressources supplémentaires, du moins à court terme - afin de réaliser des économies massives à plus long terme.

Des ressources sont nécessaires en termes de personnel spécialisé, de bénévoles, de locaux, de matériel pour la sensibilisation / la psychoéducation, de traductions ainsi que pour la coordination et l'orientation. En raison de la charge actuelle du système de soins, il faut en outre impérativement des ressources supplémentaires dans le domaine du conseil et des soins à bas seuil.

Le texte a été rédigé en s'appuyant sur les [recommandations](#) de l'association Psy4Asyl www.psy4asyl.ch.